

REPONSE D'EMMANUELLE DE GENTILI

A LA QUESTION POSEE PAR M. Jean-Baptiste LUCCIONI

AU NOM DU GROUPE « CORSE SOCIAL-DEMOCRATE »

OBJET : La Corse et le programme d'aide alimentaire : pour une Europe solidaire

Monsieur le Conseiller,

Comme vous l'indiquez, l'inquiétude grandit au sein des associations caritatives françaises. Et il y a de quoi. L'Union européenne menace en effet de réduire son programme d'aide alimentaire aux plus démunis (PEAD). Je rappelle à toutes fins utiles que c'est une aide qui a été mise en place lors de l'hiver 1987 par Jacques Delors. Elle s'appuyait à l'origine sur les surplus agricoles engendrés chaque année par la politique agricole commune (PAC). Au lieu de le jeter, l'Europe a choisi de les valoriser ou de les revendre. Cet argent servait ensuite à acheter des produits alimentaires, redistribués aux pays concernés par la PAC.

Pour dénoncer un PEAD adossé à la politique agricole commune (PAC), certains pays, notamment l'Allemagne et la Grande Bretagne, ont profité de la diminution des stocks alimentaires de l'Union (ce qui a contraint le programme à acheter de la marchandise), pour remettre en question l'aide qui représente à titre d'indication, un euro par an et par européen !!

Concrètement cette menace qui peut nous paraître lointaine, aurait pour conséquence des repas en moins à distribuer et des familles en moins à aider.

En France, quatre associations sont habilitées à distribuer l'aide du PEAD : les Restos du Cœur, la Croix-Rouge, le Secours populaire et les banques alimentaires. En 2011, le programme leur a permis de distribuer 130 millions de repas, pour une aide représentant 72 millions d'euros et concernant près de 4 millions de personnes dépendant de ces aides pour se nourrir. Il n'est pas acceptable en cette période de crise où les personnes sont en souffrance et où malgré tout, les surplus agroalimentaires de l'Union restent importants, que l'existence du PEAD soit remise en cause.

Pour l'heure le programme d'aide alimentaire européen va pouvoir fonctionner. En acceptant de contribuer encore deux ans, l'Allemagne permet au programme de survivre. Mais à partir de 2014, le sort des associations qui aident les plus démunis est très incertain.

En tout état de cause cette déplorable affaire prouve que deux visions de l'Europe s'affrontent : une vision universelle et altruiste d'une part, une vision individualiste et égoïste qui bafoue chaque jour un peu plus le projet européen et son principe fondamental de solidarité, d'autre part.

Pour la période 2014-2020 nous en sommes encore au stade des négociations. En Europe rien n'est définitivement acquis jusqu'à la dernière minute. Mais d'ores et déjà nous savons que le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, a réaffirmé récemment son soutien au programme européen d'autant que la barre des 20 millions de personnes souffrant de la faim en Europe a été dépassée. Il est prêt à se «battre» pour maintenir une politique spécifique d'aide alimentaire aux plus démunis. Et ce alors que l'Union européenne s'est engagée à réduire d'un quart le nombre de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté d'ici à 2020.

Certes il s'agit d'un problème qui doit être réglé d'état à état. Mais rien n'empêche et au contraire tout autorise, la CTC à s'emparer du problème, à la place qui est la sienne.

C'est pourquoi le Conseil exécutif a saisi à la fois le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et le ministre délégué aux affaires européennes, pour les sensibiliser à la situation des associations insulaires qui seront directement frappées par cette décision.

Pour ma part j'ai interpellé la formation politique à laquelle j'appartiens sachant que la délégation socialiste française au Parlement européen, agit pour trouver rapidement une issue acceptable.

En tant que Conseillère exécutive je suis prête à porter partout où cela sera nécessaire la voix des associations insulaires qui luttent au quotidien contre la précarité et la pauvreté.

Mais pour être forte et audible, la voix de la Corse doit s'exprimer de manière unanime. C'est la raison pour laquelle le Conseil exécutif propose à votre Assemblée de transformer cette question orale en motion qui renforcera son action et l'implication de la Corse toute entière dans ce combat.

Je vous remercie